



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**Rapport de la Consultation nationale pour examiner les systèmes de cogestion AMP et pêches au Cabo Verde**



Elaboré par : Maria Ivone Andrade Lopes  
Consultant

**Avril, 2014**

# INDICE

---

<b>LISTE FIGURES</b> .....	iii
<b>LISTE TABLES</b> .....	iv
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	1
<b>1.1 Caracterisation du local d'étude</b> .....	1
<b>1.2 Description des Aires Marines Protégées (AMPs) du Cap Vert</b> .....	3
1.2.1 Réserve Naturelle du Complexe de Santa Luzia, îlots Raso et Branco .....	4
1.2.2 AMP's Ilha do Sal .....	7
1.2.3 Réserve Naturelle (Marine) Baía de Murdeira .....	7
1.2.4 Le complexe des Réserve Naturelles de Costa de Fragata et Serra Negra.....	8
1.2.5 Réserve Naturelle de Ponta de Sinó .....	8
1.2.6 AMPs Ilha de Boavista .....	9
1.2.7 Parc Naturel do Norte .....	9
1.2.8 Réserves Naturelles Intégrale des l'îlotes de Baluarte, Curral Velho et des Oiseaux .....	10
1.2.9 Réserve Naturelle de la Tortue.....	11
1.2.10 AMP's Ilha do Maio .....	11
1.2.11 Parc Naturel du Nord de l'Île du Maio.....	11
1.2.12 Réserve Naturelle de Casas Velhas .....	12
1.2.13 Réserve Naturelle Praia do Morro.....	13
1.2.14 Réserve Naturelle de Lagoa de Cimidor .....	13
<b>1.3 Points forts et lacunes</b> .....	14
<b>2. CADRE JURIDICO INSTITUTIONNEL</b> .....	15
<b>3. SYSTEME DE GESTION ET DE GOUVERNANCE DE L'AMP</b> .....	16
<b>4. DISCUSSION SUR LES AVANATAGES ET DESAVANTAGE DE LA COGESTION DE L'AMP</b> .....	17
<b>5. CONCLUSION ET REOMMANDATIONS</b> .....	17
<b>6. REFERENCES BIBLIOGRAFQUES</b> .....	17

## ***LISTE FIGURES***

---

Figura 1: Carte du Cap-Vert. Source: Medina, 2008).....	1
Figure 2: Aires Marines et Côtieres Protégées (AMPs) du Cabo Verde. Source: @GoogleEarth .....	3
Figure 3: Complexe d'aires protégées de Santa Luzia et îlots Branco e Raso.....	4
Figura 4 : A – Réserve naturelle Ponta de Sinó ; B – Reserve naturelle Costa Fragata ; C – Réserve naturelle Serra Negra ; D – Réserve naturelle marine Baia de Murdeira.....	7
Figura 5: Réserve naturelle Baía de Murdeair .....	7
Figure 6 et 7: Réserve naturelle de Costa deFragata et Réserve naturellede Serra Negra .....	8
Figura 8: Réserve naturelle de Ponta de Sinó.....	8
Figure 9 : Île de Boavista A– Réserve naturelle de Boa Esperança; B– Parc Naturelle do Norte; C– Réserve naturelle integrale de îlot de Passáros; D– Réserve naturelle de Baluarete ; E– Réserve naturelle de Tartaruga; F– Réserve naturelle intégrale de îlot de Curral Velho. ....	9
Figure10: Parc Naturel en le Nord. Source: Site areasprotegidasdeboavista.blogspot.com.....	10
Figura 13: Réserve Naturelle Intégrale de l'IlhéuBaluarte.....	10
Figura 12 : Réserve Naturelle Intégrale de l'Ilhéu dePássaros.....	10
Figura 11: Réserve Naturelle Intégrale de l'Ilhéu de Curral Velho.....	10
Figure14: Réserve Naturelle Tartaruga.....	11
Figura 15 : Réserve naturelle do Complexe des aires protégées d'île Maio. A – Réserve naturelle Praia Morro; B – Parc naturelle du Nord d'île Maio; C – Réserve naturelle Logoa do Cimidor; D – Réserve naturelle Casas Velhas. Source : DGA, 2013 – Delimitação RAPIM ©GoogleEarth.....	11
Figure16: Parc Naturel du Nord de l'île Maio. Source:Delimitação RAPIM. ....	12
Figure17: RéserveNaturelleCasas Velhas.Source:Delimitação RAPIM. ....	12
Figure18: Réserve Naturelle duMorro. Source:Delimitação RAPIM.....	13
Figure19: Réserve Naturelle Lagoa do Cimidor. Source:Delimitação RAPIM. ....	14

***LISTE TABLES***

---

**Tableau 1:** Potentiel haliéutico par groupe d'espèces.....3  
**Tableau 2:** Aires Marines et CôtièresProtégées (AMPs) deCabo Verde.....4  
**Tableau3:** Espèces de poissons dans l'AMP de Santa Luzia et îlots Branco et Raso.....6

## 1. INTRODUCTION

### Contexte

Le projet de Démonstration des Aires marines protégées en tant qu'outils permettant de dégager des bénéfices de la gestion de ressources multiples (Projet de Démonstration CCLME n°4, mis en oeuvre sous l'égide du Projet de Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries(CCLME), vise à appuyer la cogestion des pêches au sein des AMP ouest-africaines. Une première étape consiste à identifier les bonnes pratiques et leçons apprises dans les pays participants au projet de Démonstration n°4 (Cap Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal). C'est dans ce contexte qu'il a été entrepris dans chacun de ces pays une étude/analyse des systèmes de co-gestion des pêches dans les AMPs.

Au Cap-Vert, malgré un réseau d'aires protégées contenant 27 AMP, créé depuis 2003 par le Décret-loi 3/2003, il n'y a pas encore une AMP aménagée qui fonctionne. Dans le cadre des projets «Consolidation du système d'Aires Protégées du Cap-Vert» et «Reseau des Aires Protégées de l'île de Maio», des plans de gestion pour les établissements des AMPs ont été élaborés et sont en processus d'approbation.

Compte tenu de cette situation, on ne peut pas faire une analyse des systèmes de co-gestion des pêches au sein des AMPs au Cap-Vert. Par conséquent, ce document vise à décrire les caractéristiques des AMPs créées en 2003 et leurs cadres juridiques et institutionnels.

### 1.1 Caractérisation du local d'étude

Le Cap-Vert est un archipel composé de dix îles (Santo Antão, São Vicente, Santa Luzia, São Nicolau, Sal, Boavista, Maio, Santiago, Fogo et Brava) et treize îlots, situé à quelque 450km de la côte ouest-africaine, au large du Sénégal (figure 1). Les îles qui sont d'origine volcanique, avec de tailles relativement petites et dispersées, occupent une surface terrestre totale de 4.033 km<sup>2</sup> et ils sont insérés dans une zone de sécheresse météorologique élevée.



Figure 1: Carte du Cap-Vert. Source: Medina, 2008).

La zone économique exclusive (ZEE) s'étendant environ à 734.000 km<sup>2</sup>, avec une extension du plateau continental estimée à 5.394 km<sup>2</sup> à l'isobathe de 200 mètres et 7.650 km<sup>2</sup> à l'isobathe de 500 mètres (Bravo de Laguna, 1985).

La population capverdienne est estimée à 491 575 habitants, dont environ 80% vivent dans les zones côtières (INE, Recensement de 2010). La concentration des plus grands centres urbains ainsi que les infrastructures portuaires et touristiques, les industries, les

activités de pêche et de loisirs dans les zones côtières, exercent une forte pression sur les ressources et les écosystèmes marins et côtiers d'une façon générale et particulièrement sur les îles de Sal et Boavista, en raison de la concentration des infrastructures touristiques proches des aires marines protégées (AMP) dans ces deux îles.

Malgré l'insertion du Cap-Vert dans une zone de forte production biologique, il apparaît que la productivité n'est pas exprimée en densité de population. La taille réduite du plateau continental, la discontinuité du territoire, l'isolement, le climat et les régimes océanographiques ont déterminé la faible densité de population enregistrée.

Les ressources halieutiques sont caractérisées par une grande diversité d'espèces, dont le potentiel total est estimé entre 36.000 à 44.000 tonnes par an (tableau 1).

Bien qu'il ne représente que 0,7% du PIB (INE, 2011), le secteur de la pêche est une source importante de revenus, employant environ 5,3% de la population active (INE, 2010), jouent également un rôle décisif pour la sécurité alimentaire de la population. La consommation de poisson par habitant en 2002 était de 26,2 kg (INE, 2002).

Les principales espèces exploitées sont les grands pélagiques (thons et thazard-bâtard), les petits pélagiques (maquereau, chinchard, picarel de l'atlantique), les demersaux (mérrou, dorade, vivaneau africain rouge, empereur atlantique, sériole, etc.), les langoustes et certaines espèces de mollusques et céphalopodes.

Les ressources sont exploitées par une flotte artisanale des bateaux de dimensions entre 3,5 à 6 mètres avec moteur hors-bord ou pas et par la flotte industrielle et semi-industrielle de navires. Les captures actuelles sont environ dix mille tonnes par an (tableau 1).

La flotte artisanale est composée de 1.239 bateaux dont 72% sont motorisés, englobe 3.717 pêcheurs. La flotte industrielle et semi-industrielle dispose de 90 navires actifs et environ 1.080 pêcheurs (INDP -Recensement de Flotte 2011). Les engins des pêches les plus utilisés sont: ligne à main, filets (sennes, filets maillants et de la plage) et des nasses.

**Tableau 1:** Potentiel halieutique par groupe d'espèces.

<b>Ressources</b>	<b>Potentiel (tons)*</b>	<b>Captures 2012 (ton)**</b>
Thonidés	25.000	1.610,34
Petits pélagiques	7.500 à 9.300	896,25
Demersaux	3.700 à 6.300	1.035,60
Langouste Rose	50 à 75	3,70
Langouste Verte	40	
Divers		737,20

Source: \*Plano de Gestão dos Recursos das Pescas, 2003; \*\*INDP – BoletimEstatístico 2012.

## 1.2 Description des Aires Marines Protégées (AMPs) du Cap Vert

Dans la mise en œuvre de la loi de base de la politique de l'environnement, Loi n°86/IV/1993, le gouvernement a créé, par le Décret-loi n° 3/2003 du 24 Février, qui établit le régime juridique des aires protégées de Cabo Verde, un réseau de 47 aires protégées, dont 27 aires côtières et marines.

Dans le cadre de cette étude, de ces 27 AMPs, nous allons présenter 16 AMPs qui ont beaucoup plus d'intérêt pour la pêche (tableau 2).



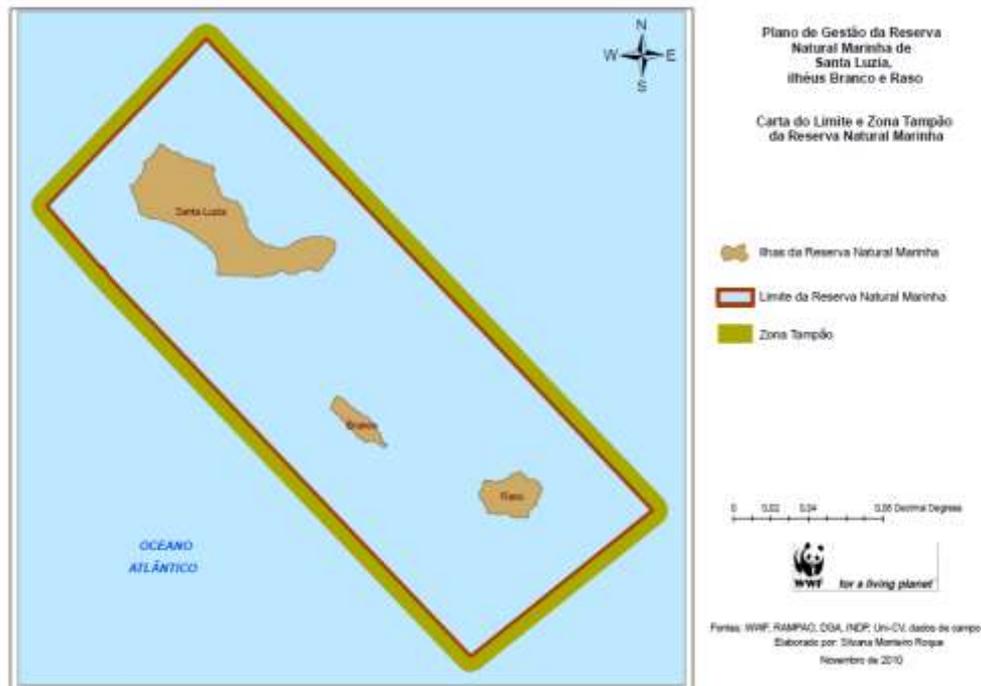
**Figure 2:** Aires Marines et Côtières Protégées (AMP's) du Cabo Verde. **Source:** @GoogleEarth

**Tableau 2:** Aires Marines Protégées (AMPs) du Cap-Vert.

Designação	Área Total (hectares)	Áreamarinha (hectares)	Localização	Decret de creation
Reserva Natural de Santa Luzia e Ilhéus	60.960	56.660	Santa Luzia	40/2003
Reserva Natural Marinha da Baía da Murdeira	6.107	5.925	Sal	3/2003
Reserva Natural da Costa de Fragata	2.693	2.347		
Reserva Natural de Serra Negra	2.627	2.296		
Reserva Natural da Ponta de Sinó	5.104	4.994,6		
Parque Natural do Norte	22.047	13.137		
Reserva Natural Integral do Ilhéu Baluarte	95	87	Boavista	3/2003
Reserva Natural integral do Curral Velho	42	42		
Reserva Natural integral dos Pássaros	39	38		
Complexo das AP do Leste de Boavista	39.928	26.749		
Reserva Natural das Tartarugas Marinhas	14.875	13.436		
Reserva Natural de Boa Esperança	4.010	379		
Parque Natural Norte da Ilha do Maio	25.600,55	20.886,6	Maio	3/2003
Reserva Natural das Casas Velhas	6.623,8	6.494,9		
Reserva Natural Lagoa do Cimidor	665,98	564,8		
Reserva Natural Praia do Morro	389,2	338,2		

**Source:** Projecto de Consolidação do Sistema de Áreas Protegidas de Cabo Verde.

### 1.2.1 Réserve Naturelle du Complexe de Santa Luzia, îlots Raso e Branco



**Figure 3:** Complexe d'aires protégées de Santa Luzia et îlots Branco e Raso.  
**Source :** Plano de gestão

L'AMP de Santa Luzia et îlots Branco et Raso est située au nord-ouest de l'archipel, à une distance de 8km de Sao Vicente et 16 km de Sao Nicolau elle a une superficie totale d'environ de 609,6 km<sup>2</sup> (dont 566,6 km<sup>2</sup> de partie marine). L'AMP de Santa Luzia a été créée par le décret-loi 40/2003 du 20 Octobre, qui la classe comme une réserve naturelle intégrale et comprend le territoire de l'île de Santa Luzia et des îlots Raso et Branco et le littoral qui les entoure jusqu'à la bathymétrie de 200m.

La réserve naturelle de Santa Luzia et îlots Branco et Raso, en plus d'être une source importante des stocks de poissons (tableau 3), en particulier les espèces démersales, les langoustes, les espèces de petits et grands pélagiques, est également importante pour la biodiversité mondiale et les espèces migratrices (baleines, dauphins, les tortues de mer et autres animaux marins). Les plages sont caractérisées par un système de dunes et de fond de corail. Les mers autour de l'île de Santa Luzia et îlots constituent la principale zone de pêche pour les communautés de pêcheurs de Santo Antão, Sao Vicente et São Nicolau.

Compte tenu de l'impact socio-économique de la mise en œuvre du décret 40/2003 délimitant la partie marine jusqu'à la bathymétrie du 200 m comme réserve intégrale, et qui empêche les pêcheurs de poursuivre leurs activités de pêche, le gouvernement sur la base des études écologiques plus récentes a décidé de réviser la classification et la délimitation de cette réserve naturelle, après une large discussion avec les acteurs et partenaires. Une nouvelle proposition de delimitation (figure 3) et classification est en cours d'approbation.

**Tableau 3:** Espèces de poissons dans l'AMP de Santa Luzia et îlots Branco et Raso.

Famille	Nom scientifique	Nom Commum
Muraenidae	<i>Enchelycore nigricans</i>	Moreia Canana
	<i>Muraena miliaris</i>	Moreia Xita
	<i>Muraena helena</i>	Moreia Pintada
	<i>Gymnothorax robusta</i>	Moreia Cronca
	<i>Gymnothorax vinicius</i>	Moreia Cadela
	<i>Gymnothorax nigricans</i>	Moreia Castanha
	<i>Echidnapeli</i>	Moreia pintada cinzenta
	<i>Muraena augusti</i>	Moreia Sem Juízo
	<i>Muraena melanotis</i>	Moreia Pintada
Pomacentridae	<i>Abudefdufluridus</i>	Castanheta
	<i>Abudefdufhoefleri</i>	Castanheta Azul
	<i>Abudefdufsaxatilis</i>	Castanheta
	<i>Chromis lubbocki</i>	Burrinho de CV
	<i>Chromis multilineata</i>	Burrinho
	<i>Similiparmahermani</i>	Rabo-pá-Mané
	<i>Stegastes imbricatus</i>	Castanheta Pequena
Sparidae	<i>Diplodus fasciatus</i>	Sargo Preto
	<i>Diplodus sargus lineatus</i>	Sargo Branco
	<i>Diplodus prayensis</i>	Sargo Salema
	<i>Oblada melanura</i>	Sparideo
	<i>Parapristipoma octolineatum</i>	Besugo
	<i>Spondyliosoma cantharus</i>	Ruta
	<i>Lithognathus mormyrus</i>	Sargo d'areia
	<i>Virididentex acromegalus</i>	Benteia
	<i>Thunnus albacares</i>	Albacora
	<i>Thunnus obesus</i>	Patudo
	<i>Katsuwonus pelamis</i>	Gaiado
	<i>Euthynnus alletteratus</i>	Merma
	<i>Auxisthazard</i>	Judeu
	<i>Acanthocybium solandri</i>	Serra / Djeu
Carangidae	<i>Selar crumenophthalmus</i>	Chicharro
	<i>Caranx crysos</i>	Bonito
	<i>Caranx lugubris</i>	Enforcado
	<i>Selene dorsalis</i>	Pampo / Corcovado
	<i>Pseudocaranx dentex</i>	Roncador
Labridae	<i>Bodianus speciosus</i>	Bedja
	<i>Coris atlantica</i>	Fita-Coris
	<i>Pseudolepidaplois scrofa</i>	Corvina
	<i>Thalassoma pavo</i>	Cornudo
Serranidae	<i>Cephalopholis taeniops</i>	Garoupa
	<i>Mycteroperca fusca</i>	Badejo
	<i>Mycteroperca marginatus</i>	Meróte
Scaridae	<i>Scarus hoefleri</i>	Bidião Carnaval
	<i>Sparisoma cretense</i>	Bidião
	<i>Sparisoma rubripinne</i>	Bidião Capil
Clupeidae	<i>Sardinella maderensis</i>	Arenque / Sardinha
	<i>Decapterus macarellus</i>	Cavala Preta

	<i>Decapterus punctatus</i>	Cavala Branca
Muliidae	<i>Mulloidichthys martinicus</i> <i>Mullus surmuletus</i> <i>Pseudopenus prayensis</i>	Fótche Fótche Salmonete
Blastidae	<i>Balistes punctatus</i> <i>Canthidermissufflamen</i>	Fambil Fambil
Bleniidae	<i>Ophioblennius atlanticus</i> <i>Parablennius salensis</i>	Mané/Barroca Tchoba
Chaetodontidae	<i>Chaetodon robustus</i> <i>Holacanthus africanus</i>	PeixeBorboleta Feitiçeira
Priacanthidae	<i>Priacanthus arenatus</i> <i>Heteropriacanthus cruentatus</i>	Façola FaçolaBranca
Scorpaenidae	<i>Scorpaena madeirensis</i> <i>Scorpaena scrofa</i>	Peixe pedra esbranquiçado Garoupade Madeira
Gobiidae	<i>Gobiustetrophthalmus</i> <i>Bathygobiuscasamancus</i>	Gobídeo Mané cabeça d`areia
Holocentridae	<i>Myripristis jacobus</i> <i>Sargocentronhastatus</i>	Rainha Rei
Kyphosidae	<i>Girellastuebeli</i> <i>Kyphosussectatrix</i>	Mouro Sputa/Ruta
Lutjanidae	<i>Apsilus fuscus</i> <i>Lutjanus fulgens</i>	Dobradão Goraz
Tetraodontidae	<i>Canthigasterostrata</i> <i>Sphoeroidesmarmoratus</i>	Ratinho Peixe Bola
Haemulidae	<i>Pomadasys incisus</i> <i>Parapristipoma humile</i>	Besugo Papagaio
Acanthuridae	<i>Acanthurus monroviae</i>	Barbeiro
Apogonidae	<i>Apogonimberbis</i>	Alcarraz
Aulostomidae	<i>Aulostomusstrigosus</i>	Tururu
Bothidae	<i>Arnoglossusthori</i>	Linguado
Centracanthidae	<i>Spicara melanurus</i>	Dobrada
Dactylopteridae	<i>Dactylopterus volitans</i>	PóssGanet
Fistulariidae	<i>Fistulariapetimba</i>	PeixeCorneta
Macrouridae	<i>Malaco cephaluslaevis</i>	Rato
Monacanthidae	<i>Aluterus schoepfii</i>	Cabrinha
Mugilidae	<i>Chelonlabrosus</i>	Tainha
Grammistidae	<i>Rypticus africanus</i>	PeixeSabão
Synodontidae	<i>Synodussaurus</i>	Lagartixa
Coryphaenidae	<i>Coryphaena hippurus</i>	Lobo / Dourado
Polynemidae	<i>Galeoides decadactylus</i>	Barbo
Lethrinidae	<i>Lethrinus atlanticus</i>	Bica-de-rocha

Source UNI-CV 2009, DGP 2003

### 1.2.2 Les AMPs de l'île de Sal

Sur l'île de Sal, il y a 4 AMPs qui sont situées au sud-est et sud-ouest de l'île, où se trouvent les meilleures et les plus fréquentées plages de l'île. Leurs limites cartographiques ont été publiées en 2013 (décret réglementaire n° 7, 13 et 15 de 9 de maio) et en Février de 2014 (décret réglementaire n° 4/2014).



**Figura 4 :** A – Réserve naturelle Ponta de Sinó ; B – Réserve naturelle Costa Fragata ; C – Réserve naturelle Serra Negra ; D – Réserve naturelle marine Baía de Murdeira.

Source : Plano de Gestão do Complexo de Áreas Protegidas da Ilha do Sal, *GoogleEarth*

#### **1.2.2.1 Réserve Naturelle (Marine) Baía de Murdeira**

La réserve naturelle de Baía de Murdeira est une large baie semi-circulaire ouverte au sud-ouest de l'île de Sal, délimitée au nord par la colline de Rabo de Junco et au sud par la baie de Algodoeiro et couvre une extension de 5.925 ha. Au long de la côte elle est bordée par une zone tampon de 150 mètres de largeur.

Le principal objectif de protection est de conserver l'écosystème caractérisé par le fond de corail qui sert de lieu de reproduction pour plusieurs espèces de poissons, de langoustes, de tortues et des baleines rorquals (*Megaptera novaeangliae*).



**Figura 5:** Réserve naturelle Baía de Murdeira

### 1.2.2.2 Le complexe des Réserve Naturelles de Costa de Fragata et Serra Negra



Figure6: Réserve naturelle de Costa deFragata



Figure7: Réserve naturelle de Serra Negra

Le complexe situé au sud-ouest de l'île de Sal est composé par l'AMP Costa de Fragata et l'AMP de Serra negra s'étenda sur la latitude entre 160 35' 55,1" N et 160 40' 12" N et sur la longitude 220 49' 44" W et 220 54' 49,6" W. Il est caractérisé par une plage de sable fin blanc d'environ 4,7 km de longueur et un cordon dunaires au sud et au nord par des zones rocheuses avec une accumulation de rhodolithes, fragments de coraux et de coquillages et de plages aux pieds de la coline de Serra Negra (104 mètres d'altitude).

L'ensemble des plages totalise 9 km de sable blanc et c'est le site le plus important pour la nidification de la tortue commune (*Caretta caretta*) dans l'île de Sal. Dans les deux réserve (Serra Negra et Costa Fragata) on trouve une grande diversité d'espèces, en particulier des oiseaux, céphalopodes, crustacés, mollusques bivalves, coraux et poissons. La protection des espèces endémiques, des tortues et des espèces menacées par la surexploitation et la conservation des structures geomorfologiques constituent les objectifs principaux de cette AMP.

### 1.2.2.3 Réserve Naturelle de Ponta de Sinó

Situé au sud-ouest de l'île de Sal près de la ville touristique de Santa Maria, cette réserve couvre les plages de Ponta Preta et de Algodoeiro (110,5 ha) et une zone marine de 4.993,6 ha allant de 3 milles nautiques de la côte délimitée au sud par Ponta Sinó et au nord par l'extrémité nord de la baie d'algodoeiro. Il y a une grande diversité d'espèces marines, avec un accent particulier sur les groupes de coraux, des bivalves, céphalopodes, crustacés, poissons et tortues *Caretta caretta* qui nidifient dans les plages, surtout a Algodoeiro.

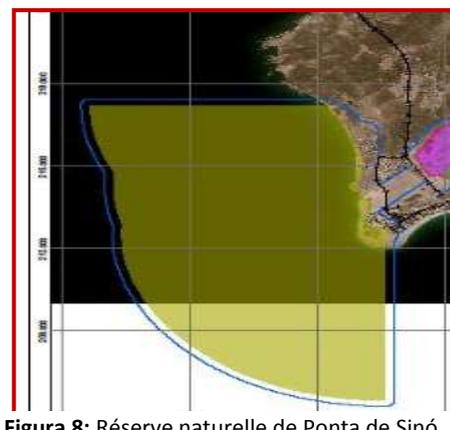


Figura 8: Réserve naturelle de Ponta de Sinó

### 1.2.3 Les AMPs de l'île de Boavista

Sur l'île de BoaVista se trouvent 14 des 47 aires protégées figurant dans le réseau créée par le Decret-loi 3/2003, dont 7 sont des AMPs.

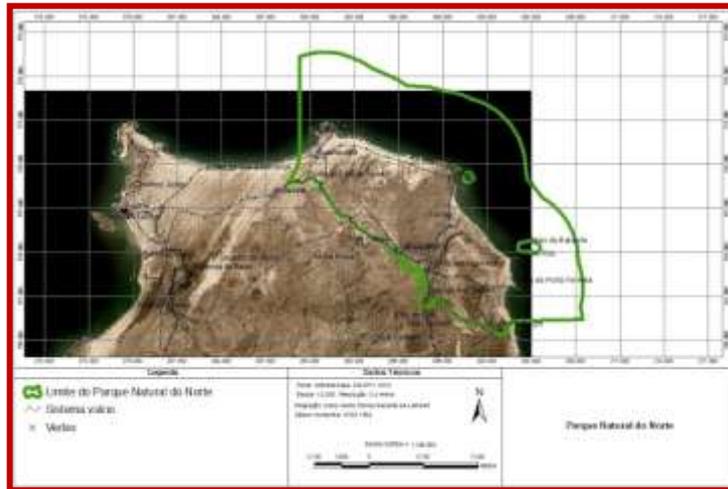


**Figure 9 :** Île de Boavista **A**– Réserve naturelle de Boa Esperança; **B**– Parc Naturelle do Norte; **C**– Réserve naturelle integrale de îlot de Passáros; **D**– Réserve naturelle de Baluarete ; **E**– Réserve naturelle de Tartaruga; **F**– Réserve naturelle intégrale de îlot de Curral Velho.

**Source:** @GoogleEarth

#### **1.2.3.1 Parc Naturel do Norte**

Ce complexe comprend des zones terrestres, côtières, marines et quelques collines. Il est l'Aire Protégée la plus grande de Boavista, occupant tout le quadrant nord-est de l'île avec une superficie total de 22.047 ha, et couvre une zone maritime importante de 13.137 ha. L'objectif principal du Parc est la conservation des valeurs naturelles (présence de zones de nidification des tortues, la présence d'oiseaux d'intérêt, en particulier les rapaces et la steppe, et les caractéristiques géomorphologiques et paysage) avec le développement économique des communautés local à travers la potentialisation des activités traditionnelles. Les principales menaces sont les activités menées dans le parc (par ex. surpêche, le pâturage libre, recolte de espèces protégées et l'extraction de sable) pour la population des zones limitrophes.



**Figure10:** Parc Naturel en le Nord. **Source:** Site areasprotegidasdeboavista.blogspot.com.

### 1.2.3.2 Réserves Naturelles Intégrale des Îlotes de Baluarte, Curral Velho et des Oiseaux

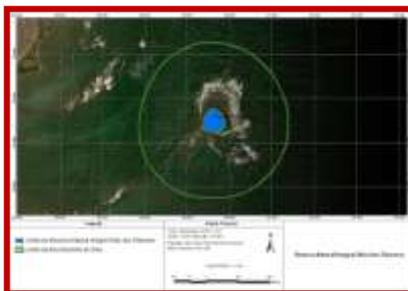
Baluarte est situé au nord-est de l'île de BoaVista, au large des côtes de Ponta do Rife, entre le vieux salines et Porto Ferreira. La réserve a une superficie terrestre de 7,65 ha et 87 ha de zone marine. L'îlot de Curral Velho est situé au sud de l'île de Boavista, en face de la plage de Curral velho, il a une superficie de 0,77 ha et la réserve intégrale intègre aussi une partie marine de 41 h autour de l'îlot. L'objectif principal de création de ces réserves c'est la conservation des oiseaux en particulier les espèces de Rabil (*Fregata magificens*), Alcatraz (*Sula leucogester*), Cagarra (*Calonestrus edwardsii*) et Rabo Junco (*Phaeton aetereus*).

Situé au nord-nord-ouest de l'île de BoaVista, en face de Baia das Gatas, l'îlot des Oiseaux est l'un des plus petits îlots de l'archipel. Il s'agit d'un îlot plan couvert de matérielle sédimentaire et de sable. Il a une surface de 0,82 ha et la réserve comprend une zone marine de 38 ha (figure 11). Le nom de l'îlot montre, que les oiseaux sont le sujet principal de la conservation et de la préservation.

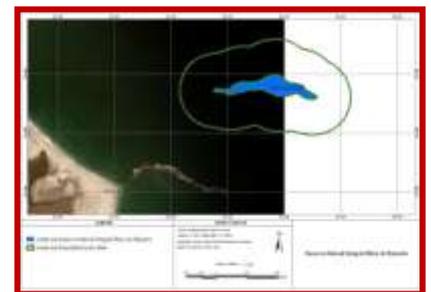


**Figura 13:** Réserve Naturelle Intégrale de l'Ilhéu de Curral Velho

**Source:** Site areasprotegidasdeboavista.blogspot.com



**Figura 12 :** Réserve Naturelle Intégrale de l'Ilhéu de Pássaros.



**Figura 11:** Réserve Naturelle Intégrale de l'Ilhéu Baluarte

### 1.2.3.3 Réserve Naturelle de la Tortue

La base de création de cette réserve est la protection de la plage qui est le site plus importante de la nidification de la tortue commune (*Caretta caretta*) au Cabo Verde. L'île de Boavista est la deuxième zone plus importante de nidification de l'espèce de tortue *Caretta caretta* dans l'Atlantique.

Cette réserve comprend aussi des zones humides et terrestres salées importantes pour les oiseaux de rivage et migratrices et les colonies des oiseaux marins. Elle couvre une surface terrestre de 1.439 ha et une zone marine de 13.436 ha au long de la ligne côtière jusqu'à 3 miles à l'intérieur de la mer.

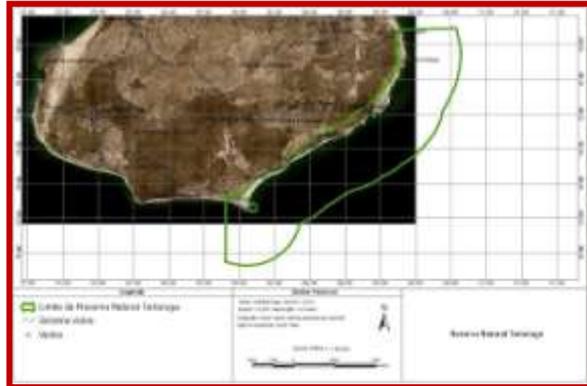


Figure14: Réserve Naturelle Tartaruga.

Source: Site areas protegidas de boavista.blogspot.com.

### 1.2.4 Les AMPs de l'île de Maio

A l'île de Maio on trouve quatre aires marines protégées - les réserves naturelles des Terres Salées, Casa Velhas, Lagoa Cimidor et la plage de Morro.



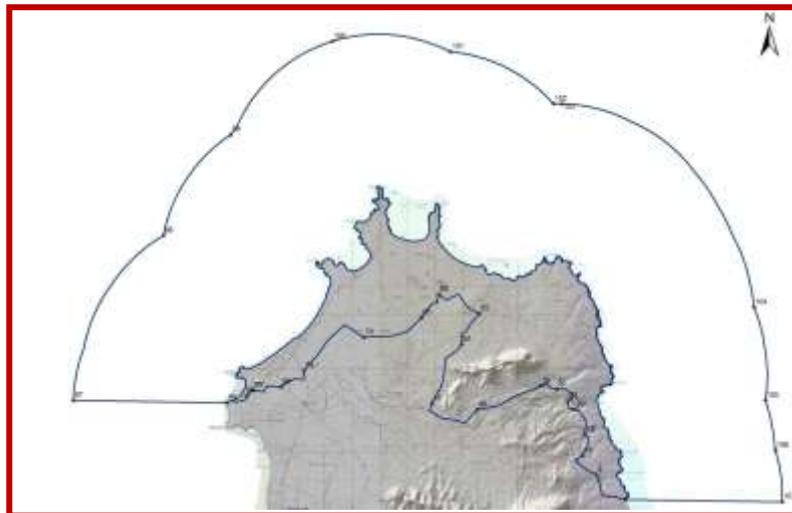
Figura 15 : Réserve naturelle do Complexe des aires protégées d'île Maio. A – Réserve naturelle Praia Morro; B – Parc naturelle du Nord d'île Maio; C – Réserve naturelle Lagoa do Cimidor; D – Réserve naturelle Casas Velhas. Source : DGA, 2013 – Delimitação RAPIM ©GoogleEarth

#### 1.2.4.1 Parc Naturel du Nord de l'île de Maio

Le parc naturel du Nord de l'île de Maio occupe toute la côte nord de l'île de Maio, avec une superficie totale de 25.600,55 hectares dont 20.886,6 ha est la composante marine, qui s'étend entre la pointe de Calhetinha et la bouche de la rivière de Lomba et à l'intérieur de la mer jusqu'à trois (3) miles nautiques de la côte.

Les raisons de protection de ce site sont basées sur l'existence du plus vaste écosystème marin dans l'archipel de Cabo Verde, combinée avec de grandes et

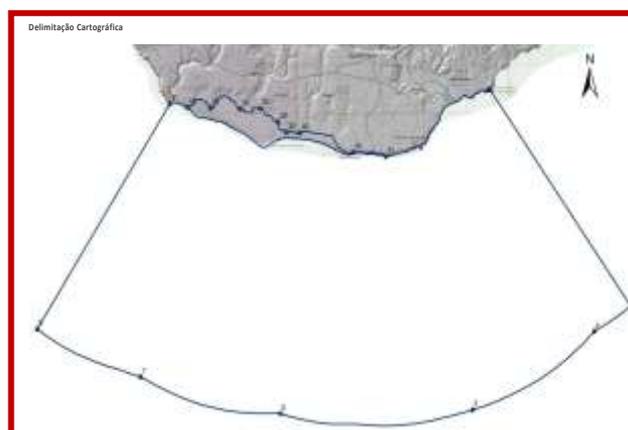
intéressantes formations de sable et une plage côtière importante pour la nidification des tortues *Caretta caretta*.



**Figure16:** Parc Naturel du Nord de l'île Maio. **Source:**Delimitação RAPIM.

#### 1.2.4.2 Réserve Naturelle de Casas Velhas

Avec une superficie totale de 6.623,8 has, dont la composante marine de 6.494,9 ha, la réserve est d'une importance particulière non seulement pour la nidification des tortues mais aussi pour sa richesse en biodiversité marine et comme zone des pêches importants pour les pêcheurs des îles de Maio et Santiago. Elle est delimitée par l'extrémité sud de l'île de Maio de la pointe de Marco da Areia Branca jusqu'à la zone rocheuse de Ponta Preta. La préservation de l'écosystème marin, des plages pour les tortues et les terres salées précieuses pour la conservation des oiseaux de rivage, sont les principales objectives de cette réserve.



**Figure17:** Réserve Naturelle Casas Velhas. **Source:**Delimitação RAPIM.

#### 1.2.4.3 Réserve Naturelle Praia do Morro

Situé sur la côte ouest de l'île de Maio, la réserve naturelle de Praia do Morro (ou de manière équivalente réserve de Tortue de Praia de Morro), est situé entre les villes de Morro (au Sud) et de Calheta (au nord), tandis que la démarcation physique de celui-ci est la zone rocheuse au-dessus de la baie de Calheta. La réserve a une superficie totale de 665,98 hectares, répartis sur une bande de terre (101,1 ha) et une zone marine (564,8 ha). C'est le lieu le plus important pour la nidification des tortues *Caretta caretta* dans l'île de Maio.



Figure18: Réserve Naturelle duMorro. Source:Delimitação RAPIM.

#### 1.2.4.4 Réserve Naturelle de Lagoa de Cimidor

Situé sur la côte sud-est de l'île de Maio, la Réserve Naturelle de Lagoa Cimidor (ou de manière équivalente Réserve Ornithologique de Lagoa Cimidor), se situe entre Flamengos et Ponta do Morro da Areia. Composée par la lagune de Cimidor, qui se trouve à l'embouchure de deux cours d'eau (Ribeira de Trás et Ribeira do Poço). La réserve a une superficie totale de 389,2 hectares, distribuée une une composante terrestre (51,1ha) et une composante marine (338,2 ha).

La lagune est le principal site d'alimentation et de repos des oiseaux sur l'île. Il a aussi de plages utilisés par les tortues de mer pour la nidification. La principale raison de la protection de cette zone est la conservation des habitats naturels fréquentés par les différents oiseaux et par les tortues et ainsi que d'être l'une des plus importantes lagunes d'eaux salines permanentes de l'île. Il y a des formations géologiques importantes à Flamengos.

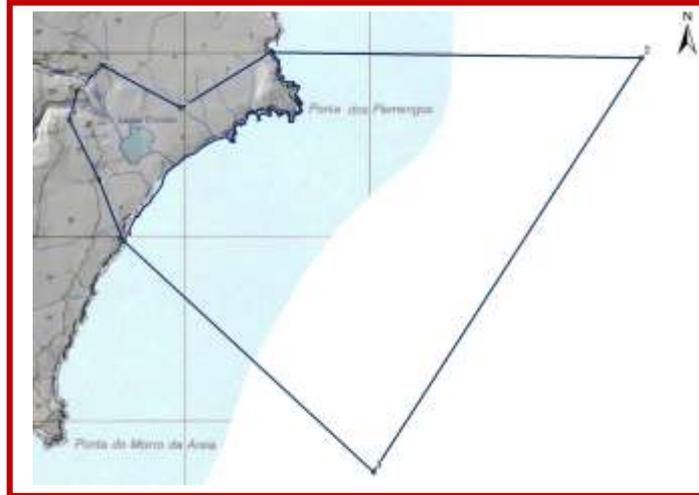


Figure19: Réserve Naturelle Lagoa do Címidor. Source: Delimitação RAPIM.

### 1.3 Points forts et lacunes

Les AMPs occupent une superficie considérable (42.109 ha) dans le réseau national des aires protégées du pays, couvrant la plupart du plateau continental, bénéficiant ainsi les écosystèmes marins les plus vulnérables. La localisation du 16 AMPs couvrant la plupart du plateau continental est un point fort dans le réseau des AMPs du Cap Vert car la mise en œuvre des mesures de gestion aura toujours un impact positif sur les ressources de la pêche, même si la raison principale de la création n'est pas la protection de ces ressources.

L'analyse des documents de création et des plans de gestion proposés pour les AMPs montre que pour la plupart des AMPs l'objectif principal de leur création c'est la protection des espèces de tortues *Caretta caretta*, des oiseaux, des corails, baleines et dauphins en voie de disparition, malgré que toutes les AMPs soient situées dans les zones du plateau continental qui concentrent les ressources démersales. C'est seulement pour les AMPs de Baía de Murdeira, de Santa Luzia et îlots Branco et Raso, de Casas Velhas et de Complexe Costa de Fragata que la protection des ressources de la pêche est considérée comme l'objectif principal de la création de l'AMP.

En dépit d'avoir passé plus de dix ans après la création juridique des AMPs, jusqu'à maintenant aucune AMP n'est encore opérationnelle dans le pays.

## 2. CADRE JURIDICO INSTITUTIONNEL

Le décret-loi n°3/2003 dans son article 19, paragraphe 1 attribue la responsabilité de la gestion de toutes les aires protégées du Cap Vert à la Direction Générale de l'Environnement (DGA), Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. Le rôle d'autres institutions publiques dans la gestion des AP se resume a une collaboration technique – article 19°, paragraphe 2 *«Les organismes d'État en général, dans leurs domaines de compétence respectifs, collaborent avec l'institution responsable de la gestion des aires protégées dans la réalisation des objectifs du réseau national des aires protégées, en particulier en ce qui concerne les questions d'éducation, de recherche scientifique, de pêche et l'application des normes de protection»*

Ce décret-loi à l'article 20, paragraphe 1 prévoit la création d'un organisme autonome pour la gestion du réseau des aires protégées (OAP), qui n'a pas encore été mis en place jusqu'à présent.

Au Cap Vert il y a un Conseil National de l'Environnement qui doit faire le suivi de la mise en œuvre du réseau national des aires protégées. Il est constitué par les représentants des organismes gouvernementaux, de municipalités et les ONGs environnementales.

La Direction Générale des Ressources Marines (DGRM), est l'institution responsable pour la gestion des ressources halieutiques en collaboration avec l'Institute National de Développement des Pêches (INDP) qui s'occupe de la recherche.

Dans le cadre de la mise en œuvre du code de conduite pour une pêche responsable de la FAO et dans l'élaboration du deuxième plan d'action pour environnement (PANA II), il a été élaboré le Plan de gestion des ressources des pêches de 2004-2014 qui recommande une série de mesures qui sous-tend l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques et le développement du secteur de la pêche d'une manière durable. Ce plan doit tenir compte de la nécessité d'assurer un développement intégré et durable du secteur de la pêche et relever les défis environnementaux, technologiques et socio-économiques du pays.

La mise en œuvre du plan de gestion est faite à travers des plans de gestion bi-annuels définissant les mesures de gestion pour les différentes pêcheries, comme par exemple saison de fermeture pour les langoustes et le maquereau, taille minimale des espèces pour la commercialisation, taille minimale des mailles des filets. Il n'y a pas des systèmes spécifiques pour les AMPs, ces mesures s'appliquent en général dans le secteur. Ces mesures sont analysées avec les pêcheurs et après elles sont approuvées par le Conseil Nationale des Pêches qui est composé par représentants des organismes gouvernementaux et des associations de pêcheurs et des armateurs du secteur.

La Direction Générale des Ressources Marines, en tant que partenaire, fait partie du comité technique et de pilotage du Projet de consolidation de système de zones

protégées du Cap Vert, de la Direction Générale de l'Environnement, qui a pour objectif la protection des emplacements des AMPs des îles de Sal et de Boavista.

Pour l'île de Maio, la Direction Générale de l'Environnement, avec l'appui de la Coopération Espagnole, a élaboré les delimitations cartographiques et les plans de gestions pour les aires protegées dénommées «Reseau de l'Aires Protegées de l'île de Maio - RAPIM ».

### **3. SYSTÈME DE GESTION ET DE GOUVERNANCE DE L'AMP**

La gouvernance des AMPs est très centralisée dans une institution, la Direction Generale de l'Environnement, tandis que l'organisme autonome pour la gestion des Aires Protegées (OAP) n'est pas encore mise en œuvre. Et même dans les propositions des status de l'OAP, il est prévu un bureau central et des unités de gestion coordonnées par un directeur pour chaque îles ou groupe d'AMPs selon la localisation des AMPs dans les îles.

En tenant compte que la DGRM fait la gestion des pêcheries, il faut qu'elle soit plus impliquée dans la gestion des AMPs ainsi que les associations locales des pêcheurs et de vendeuses, surtout par le fait que la preservation des ressources haliêutiques est à la base de la creation de l'aire protegée (par exemple c'est le cas des AMPs de Casas Velhas, de Baía de Murdeira, de Santa Luzia et des îlots Branco et Raso). Ce qui permettra à ces associations de participer activement dans la prise de decision sur les AMPs et garantir l'engagement de tous les acteurs pour attendre les objectives de preservation et de gestion durable des ressources de pêches au sein de ces AMPs.

Dans le cadre du Projet Regional de Pêches en l'Afrique de l'Ouest du Cap-Vert (PRAO-CV) de la DGRM, des études preliminaires ont étes realisées pour la mise en œuvre d'un système de cogestion dans deux AMPs et une des AMPs qui a été déjà identifiée comme site pilote est la Reserve Naturelle de Casas Velhas à l'île de Maio que inclus zone de pêche de Ponta Preta, qui a été proposée par l' Association de pêcheures de Villa de Maio.

Dès 2006 les pêcheurs de la Ville de Maio semblent, d'un commun accord, avoir décidé d'eux-mêmes de ne plus fréquenter la zone de pêche de Ponta Preta. En l'absence de documentation remontant aux premières années du projet Pesca-Maio à partir de 2004, il est difficile de se prononcer sur les motifs réels des uns des autres qui ont concouru à la fermeture d'une zone de pêche. Mais des informations des anciens membres de l'Association des Pêcheurs de Villa de Maio, indiquent qu'il y a une pression des navires de pêche semi-industrielle de l'île de Santiago, dans la zone de Ponta Preta qui est une zone importante de reproduction de divers espèces de poissons.

L'absence de suivi continu des effets de la zone fermée rend par ailleurs difficile l'appréciation de la pertinence d'une telle mesure. En revanche, le fait que les pêcheurs continuent à respecter la décision qu'ils ont prise en 2006 est un très bon

signe pour la mise en place d'un processus de cogestion car cela montre que, d'une part qu'un report de l'effort de pêche est possible et que, d'autre part, l'association des pêcheurs pourra assurer un contrôle social conséquent.

Les mesures préconisées par les pêcheurs, pour Ponta Preta, concernent en premier lieu la restauration des stocks de poissons démersaux sur le plateau insulaire et en second lieu la protection de leurs lieux de pêche vis-à-vis des non résidents de l'île et en particulier des incursions des navires de pêche qui utilisent des filets encerclant autour des DCP ou encore les pêcheurs de pêche sportive.

#### **4. LES AVANTAGES ET DESAVANTAGES DE LA COGESTION DE L'AMP AU CAP-VERT**

Dans un système de cogestion la participation des partenaires dans la gestion facilite l'implémentation des mesures de gestion et la mise en place d'une surveillance participative et le partage des responsabilités. Un autre point positif d'un tel système de gestion participative c'est que les intérêts de tous les acteurs sont pris en compte et les connaissances traditionnelles sont plus valorisées. Un point faible peut être le temps de prise de décision qui pourra être long, en raison du consensus entre tous les parties prenantes qui est nécessaire.

#### **5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le système de cogestion dans une AMP n'est pas très connu au Cap Vert, que ça soit par les techniciens ou par les professionnelles de pêche. Il faut informer et sensibiliser les autorités de la nécessité d'introduire la cogestion dans les AMP et renforcer la capacité des associations professionnelles et les ONGs pour qu'ils puissent participer activement dans la gestion des AMPs importantes pour la pêche.

Comme indiquée ci-haut, la gouvernance des AMPs est très centralisée dans la Direction Generale de l'Environnement et même dans le cadre du organisme autonome pour la gestion des Aires Protegées (OAP) qui est en cours de creation. C'est seulement dans l'île de Maio qu'il est prévu de mettre en place un système de cogestion pour les AMP de cette île. Mais c'est encore difficile d'avoir l'engagement des partenaires et des populations locales dans la mise en place des mesures de gestion en générale et des actions de surveillance en particulier.

##### **- RECOMMANDATIONS**

1. Faire des ateliers de formation sur le système de cogestion pour les organismes publics, les associations des professionnelles et les ONGs;
2. Faire la démarcation physique des AMP au court terme;
3. Implementer la cogestion dans les AMPs de Santa Luzia et îlots et Murdeira à court terme, et à moyen et long terme dans les autres AMPs ;
4. Echange d'expérience entre les équipes de gestion des AMP des pays participants au project CCLME;
5. Faire une large divulgation sur le système de cogestion et leurs avantages pour les AMPs au Cap Vert.

## 6. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- B.O Nº8 I Serie – Aprova delimitações de Áreas Protegidas de Santo Antão, São Vicente, São Nicolau, Boavista e Sal;
- Brochura do Projecto Consolidação do Sistema de Áreas Protegidas de Cabo Verde;
- Decreto – lei nº 44/2006 – Altera alguns aspectos do Decreto-lei nº 3/2003, de 24 de Fevereiro que estabelece o Regime Jurídico das Áreas Protegidas de Cabo Verde;
- Decreto-lei nº3/2003 – Estabelece o Regime Jurídico das Áreas Protegidas de Cabo Verde;
- Decreto-lei nº40/2003 – Estabelece a finalidade da Reserva Marinha da Ilha de Santa Luzia;
- Decreto-Regulamentar nº 11/2014, de 10 de Fevereiro - Aprova a delimitação da Reserva Natural de Ponta do Sol;
- Decreto-Regulamentar nº 13/2013, de 9 de Maio – Aprova a delimitação da Reserva Natural Serra Negra;
- Decreto-Regulamentar nº 14/2013, de 9 de Maio – Aprova a delimitação da Reserva Natural Tartaruga;
- Decreto-Regulamentar nº 15/2013, de 9 de Maio – Aprova a delimitação da Reserva Natural Costa da Fragata;
- Decreto-Regulamentar nº 16/2014, de 10 de Fevereiro – Aprova a delimitação da Reserva Natural de Boa Esperança;
- Decreto-Regulamentar nº 4/2014 de 10 de Fevereiro – Estabelece a delimitação da Reserva Natural (Marinha) da Baía de Murdeira na Ilha do Sal;
- Delimitação Cartográfica das Áreas Protegidas da Ilha do Maio;
- Projecto Regional das Pescas na África Ocidental – PRAO-CV (2012), Identification et caractérisation des AMP à créer et propositions en matière de mesures de gestion des ressources halieutiques et d'amélioration de la valorisation des captures;
- INDP,(2012) Estatísticas das Pescas. Dados sobre a pesca Artesanal, Pesca Industrial, Conservas e Exportação. Instituto Nacional Desenvolvimento das Pescas – INDP Divisão de Estatística. Mindelo. Cabo Verde. 75p.
- INDP,(2011), Censo da Frota das Pesca Artesanal. Instituto Nacional Desenvolvimento das Pescas – INDP Divisão de Estatística. Mindelo. Cabo Verde.
- INE, (2010) Dados Estatísticas Nacional 2002, 2010 e 2011 – Instituto Nacional de Estatística. Praia, Cabo Verde.
- Lei nº 86/IV/1993 de Base das Políticas do Ambiente;
- Lei nº79/III/90 Declara como Reservas Naturais a Ilha de Santa Luzia e todos os Ilhéus que integram o arquipélago de Cabo Verde;
- Ministério do Ambiente e Ordenamento de Território (2009), Direcção Geral do Ambiente (2004) Livro Branco;
- Medina, A. (2008) Structure et dynamiques spatio-temporelle des démersales dans un système d'archipel océanique tropica. Le cas de l'Arquipel du Cap-Vert (Océan Atlantique Est). Institut des Sciences de la Mer de Rimouski, Université du Québec à Rimouski (ISMER/UQAR). Thèses de doctorat. 290 pp;
- PGRP, (2003) Plano de Gestão dos Recursos da Pesca - Direcção Geral das Pescas – Ministério do Ambiente, Agricultura e Pescas – Praia, Cabo Verde;
- Plano de Gestão do Complexo de áreas Protegidas da ilha do Sal (2013);
- Plano de Gestão do Complexo das Áreas Protegidas do Leste da Ilha de Boavista;
- GEF – Programa Estratégico para a África Ocidental – SPWA Sub-componente Biodiversidade – Consolidação do Sistema de Áreas Protegidas de Cabo Verde. Praia, Cabo Verde.
- Ministério do Ambiente e Ordenamento de Território – Projecto de Consolidação do Sistema de Áreas Protegidas de Cabo Verde, 2013 – Projecto Regulamento do Plano de Gestão da reserva de Ponta de Sinó;

- Ministério do Ambiente e Ordenamento de Território (2009) Projecto de Consolidação do Sistema de Áreas Protegidas de Cabo Verde, – *Estudo sobre caracterização e análise dos saberes locais das comunidades que utilizam os recursos do Complexo Santa Luzia, Ilhéus Branco e Raso, Cabo Verde;*
- Ministério das Infra-estruturas e Economia Marítima – Projecto Regional das Pescas na África Ocidental, Cabo Verde – Estudo da Criação de duas Áreas Marinhas Protegidas e Implementação de um Sistema de Co-gestão nas Ilhas do Sal e Maio;
- Ministério do Ambiente e Ordenamento de Território (2009) Projecto de Consolidação do Sistema de Áreas Protegidas de Cabo Verde – Proposta de Plano de Gestão do Complexo de Áreas Protegidas de Santa Luzia e Ilhéus Branco e Raso;
- Boletim Oficial (2005), Resolução nº3/2005 – Estabelece o regime jurídico dos espaços naturais;
- World Wildlife Fund (WWF) – Análise de conflitos existentes em torno do Complexo Santa Luzia e Ilhéus Branco e Raso;
- World Wildlife Fund (WWF) – Projecto de Conservação Marinha e Costeira – Estudo Socioeconómico da Área Marinha Protegida BM e Santa Luzia.